

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 6 juillet 1920.)

Il est alloué au canton d'Uri pour l'exécution du projet de défense contre les avalanches à Entschigtal, de la commune de Wassen, devisé à fr. 36.000, une subvention fédérale de fr. 25.200 au maximum.

Il est alloué au canton des Grisons pour l'exécution du projet complémentaire de défense contre les avalanches et de reboisement à Quolm-Cavorgia, de la commune de Tavetsch, devisé à fr. 26.000, une subvention fédérale de fr. 16.664 au maximum.

Le ministère public de la Confédération est représenté, en règle générale, par les adjoints de ce ministère de la manière suivante: le premier adjoint, M. Hodler, est chargé des affaires de police, en particulier de ce qui concerne la police des étrangers, et le II^e adjoint, M. Lüthi, des affaires pénales.

Demeure réservée la nomination de représentants spéciaux conformément à l'article 5 de la loi fédérale du 28 juin 1889 sur le ministère public de la Confédération et à l'arrêté du Conseil fédéral du 26 février 1909.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par M. Horace Jaccard de ses fonctions de membre du conseil du premier arrondissement des chemins de fer fédéraux et a désigné pour son successeur M. Edouard Steinmetz, député au Grand Conseil à Genève.

(Du 9 juillet 1920.)

Le Conseil fédéral a approuvé la décision du Conseil d'État du canton de Soleure du 2 juillet 1920 accordant, à raison de la fièvre aphteuse, conformément à l'article 62 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, une suspension des poursuites jusqu'au 1^{er} septembre 1920, en faveur du district de Kriegsstetten.

Les deux vice-consulats suisses de Tampico et de Guadalajara (Mexique) ont été transformés en consulats.

L'arrondissement consulaire de Tampico se compose de Tampico et de l'Etat de Tamaulipas; celui de Guadalajara comprend les Etats de Basse-Californie, de Sonora, de Sinaloa, de Tepic, de Nayarit, de Jalisco, de Colima et de Michoacan.

M. Jean Nigg, de Maienfeld, vice-consul de Suisse à Guadalajara, a été promu consul en cette ville.

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Zurich une subvention de 25 % des frais de la correction du Binzmühlebach à Seebach (devis : fr. 164.000; maximum : fr. 41.000).

En remplacement de M. le professeur Dr E. Hess, décédé, est nommé membre de la commission des examens professionnels des vétérinaires à Berne : M. le Dr Ernest Wyssmann, professeur à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Berne.

NOMINATIONS

(Du 6 juillet 1920.)

Département militaire.

Commandant de l'arrondissement territorial I : le colonel d'infanterie Blanchod, Léon, à Lausanne, commandant de la brigade d'infanterie 19.

Commis de première classe à la fabrique de munition de Thoune : M. Fritz Moser, de Herblingen, employé à cette fabrique.

Département des finances et des douanes.

Administration des douanes.

Receveur au bureau des douanes secondaire à Koblenz : M. Henri Rengel, de Hüntwangen, actuellement sergent au corps de garde-frontière, stationné à Zurzach.

Contrôleur au bureau des douanes principal de Zurich-gare G. V. : M. Hans Berli, d'Ottenbach (Zurich), actuellement commis de contrôle au bureau des douanes principal à Romanshorn-gare.

Commis de contrôle au bureau des douanes principal à Zurich-gare P. V. : M. Hans Liechti, de Landiswil, actuellement commis de première classe au bureau des douanes de Bâle-Poste.

Commis de II^e classe de l'administration des douanes : M. Armand Giddey, de Grandvaux, jusqu'ici employé à titre provisoire.

(Du 9 juillet 1920.)

Département politique.

Division des affaires étrangères.

Secrétaire de chancellerie de la légation de Suisse à Vienne : M. Jacques Siegrist, de Bâle, titulaire provisoire de l'emploi.

PUBLICATIONS

DES

DEPARTEMENTS ET D'AUTRES ADMINISTRATIONS DE LA CONFÉDÉRATION

**Recettes de l'administration des douanes
dans les années 1919 et 1920.**

Mois	1919	1920	1920	
			Augmentation	Diminution
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Janvier . .	2.740.195, 62	8.312.016, 77	5.571.821, 15	—
Février . .	3.143.992, 80	7.207.796, 82	4.063.804, 02	—
Mars . . .	3.698.629, 93	7.312.350, 94	3.613.721, 01	—
Avril . . .	5.216.595, 43	7.726.712, 37	2.510.116, 94	—
Mai	6.909.208, 66	7.060.877, 48	151.668, 82	—
Juin	5.991.340, 67	7.052.471, 54	1.061.130, 87	
Juillet . . .	6.483.099, 49			
Août	5.264.343, 53			
Septembre .	6.020.070, 03			
Octobre . .	6.113.970, 27			
Novembre . .	6.501.234, —			
Décembre . .	9.528.762, 25			
Total	67.611.442, 68			
A fin juin . .	27.699.963, 11	44.672.225, 92	16.972.262, 81	—

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1920
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.07.1920
Date	
Data	
Seite	893-895
Page	
Pagina	
Ref. No	10 082 543

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.